

PER
P208
Ea. 2
15

JANVIER 1914

No 5

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Couronné par l'Académie française

Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française
au Canada

SOMMAIRE

Pages

- 165—La Société Historique franco-Américaine..... J.-ARTHUR FAVREAU.
169—Le Canada en France..... ANTOINE.
170—Le Réveillon de Noël..... ETIENNE BLANCHARD, ptre.
171—Les annonces en France..... LE SECRÉTARIAT PERMANENT.
174—Avis : à MM. les Directeurs des Secrétariats régionaux de la Langue française..... ANTONIO HUOT, ptre.
175—Ce que disait la flamme.....
176—Carnet d'un lecteur.....
177—Au service des intérêts français :
I. Ce qui se dit dans la presse : Parlons français !—Catholiques et français.—Réconfortantes sympathies.—Pour la justice et la fraternité.—Hommage à la langue française.—Universalité de la langue française.—Respect aux deux langues officielles du Canada !—Adhésions de langue anglaise à la cause française.—Autour du « Ralliement catholique et français ».
II. Ce qui se fait chez nous :—Un nouveau ministre de langue française.—Pour les droits du français.—La lutte française dans l'Ontario.—L'arrière-pensée des ennemis du français.—Supériorité des écoles bilingues ontariennes.—L'Ouest et l'activité française.—Partout la vie française.—La cause française aux États-Unis.—La vie nationale en Acadie.—Un autre pas en avant.—Un deuil au Canada français. A. D.
195—L'action française en Amérique..... LE COMITÉ DU BULLETIN.
196—Lexique canadien-français (suite)..... A. R.
198—Bulletin bibliographique..... ADOLPH RIVARD.
199—Les livres..... A. R.
200—Revue et Journaux.....
203—Ligue des droits du français : Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre).

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Malaquais

A V I S

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Les membres de la *Société* et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1^{er} de septembre, pour les 12 mois suivants. La liste des adresses est révisée le 10 de chaque mois.

COMITÉ DU BULLETIN.

Le Mois littéraire et pittoresque, Paris, rue Bayard, 5. Abonnement : 14 francs.

• • •

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

• • •

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues : 3 fr. 50

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE

Mémoire présenté au premier Congrès de la langue française au Canada

La Société Historique Franco-Américaine compte treize années d'existence. C'est à une réunion tenue le 30 mai 1899, à Boston, que furent jetées les bases de cette association. La réunion avait été convoquée par M. J.-Henri Guillet, avocat, de Lowell, Massachusetts. Avaient répondu à son appel MM. Alphonse Gaulin, avocat, de Woonsocket, Rhode-Island ; Omer LaRue, médecin, de Putnam, Connecticut ; Auguste-A.-E. Brien, médecin, de Manchester, New-Hampshire ; Alfred Bonneau, journaliste, de Biddeford, Maine ; Émile-H. Tardivel, avocat, de Manchester ; Auguste-H. Jean, industriel, de Lowell, et J.-Arthur Favreau, journaliste, de Worcester, Massachusetts.

Le manifeste que signèrent alors ces fondateurs fait voir quel but ils se proposaient d'atteindre.

« Les soussignés,

« Persuadés de l'importance qui s'attache aux choses françaises en Amérique, dans le présent comme dans le passé ;

« Regrettant qu'elles soient de plus en plus délaissées, et que des documents précieux, ayant trait à l'histoire de la race française aux États-Unis, dorment dans l'oubli et demeurent ignorés de ceux-là mêmes qui auraient le plus grand intérêt à les connaître ;

« Regrettant aussi que l'on semble devoir abandonner presque complètement ce merveilleux champ d'investigations, et ce superbe chapitre de l'histoire du Nouveau-Monde ; et croyant qu'il y a grandement lieu de secouer cette indifférence des plus déplorables ;

« Ont résolu :

« De s'unir, de se grouper, et de fonder une Société Historique Franco-Américaine, dont le but sera l'étude approfondie de l'histoire des États-Unis, et tout particulièrement la mise en lumière, en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte

qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain ;

« Et de faire par là une œuvre de patriotisme, en faisant œuvre de vérité et de justice. »

Le 4 septembre suivant, la Société tenait sa première assemblée générale, adoptait des statuts et règlements, et choisissait son premier bureau de direction. Environ trente membres fondateurs assistaient à cette réunion, et une vingtaine d'autres avaient envoyé leur adhésion par lettre. Le 6 mars 1900 la Société était constituée civilement d'après les lois de l'État du Massachusetts.

La Société compte aujourd'hui près de cent membres, qui se recrutent dans tous les États de l'Est. A part quelques-uns des membres honoraires, tous sont d'origine canadienne-française. Les assemblées ont lieu deux fois par année, à l'automne et au printemps, et toujours à Boston. Le bureau de direction, qui siège aussi souvent qu'il le faut, règle les questions urgentes et détermine l'action de la Société.

Depuis sa fondation, la Société a choisi successivement pour présidents, M. J.-H. Guillet, son fondateur ; M. Hugo-A. Dubuque, avocat, de Fall River, Massachusetts (aujourd'hui juge à la Cour supérieure du Massachusetts) ; M. Joseph Monette, avocat, de Lawrence, Massachusetts ; et M. le docteur J.-Armand Bédard, de Lynn, Massachusetts. Le premier secrétaire de la Société a été M. Alphonse Gaulin (aujourd'hui consul général américain à Marseille, France), qui a rempli ces fonctions avec haute distinction jusqu'à son entrée dans le service consulaire, en 1905, alors que lui a succédé le titulaire actuel (auteur du présent mémoire). Comme trésoriers, la Société a choisi successivement, M. le docteur Omer Larué, de Putnam, Connecticut ; M. Louis-P. Turcotte, de Lowell, et M. J.-H. Guillet.

Afin d'atteindre le but qu'elle s'était proposé, la Société s'occupe, dans la mesure de ses moyens, de recueillir tous les documents et toutes les statistiques ayant une certaine valeur historique et se rapportant, soit à l'immigration française et canadienne-française aux États-Unis, soit à des événements où des gens d'origine française ou canadienne-française ont joué un rôle important ; et elle s'applique à rechercher les traces de l'influence française en Amérique sur la littérature et les mœurs, et dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Tout en poursuivant ce but, la Société a cru utile, afin d'établir pour ainsi dire l'état intellectuel des Franco-Américains et de confondre les partisans du soi-disant *Parisian french* — cette étrange tradition tant répandue aux États-Unis, qui veut que le seul fait

d'être d'origine canadienne-française entraîne fatalement l'ignorance absolue et insurmontable du bon parler français—la Société a cru utile, disons-nous, de convier à ses assemblées les hommes de lettres distingués qui, dans les premières années de son existence, sont venus de France pour faire des conférences dans les universités américaines. Plus tard, la Société a pu nouer des relations précieuses avec d'autres Sociétés historiques des États-Unis (*l'American Historical Association*, la *New York State Historical Association*, la *New England Historic Genealogical Society*, la *Ticonderoga Historical Society*, la *Massachusetts Historical Society*, la *Maine Historical Society*), ce qui lui a permis d'entendre plusieurs des historiens et des littérateurs américains les plus marquants, et de faire mieux connaître l'œuvre qu'elle poursuivait. Et puis, parmi les conférenciers les plus goûtés, gardons une large place pour ceux qui sont venus du Canada en ces dernières années — les gens de « chez nous » — rappeler aux frères cadets les traditions ancestrales et les gloires d'un passé trois fois séculaire.

Voici, dans l'ordre chronologique, les conférenciers qui se sont fait entendre devant la Société depuis sa fondation, y compris ceux de ses membres qui y ont lu des travaux historiques : M. Henri de Régnier, de Paris (sujet : *Michelet*) ; M. Edmond de Nevers, de Québec (*Les deux Frances*) ; M. Gaston Deschamps, de Paris (*La Presse française au 19ème siècle*) ; M. Téléphore Saint-Pierre, de Worcester (*Un Siècle sous le Régime américain*), étude sur les Français dans l'État du Michigan) ; M. Honoré Beaugrand, de Montréal (*La Généalogie canadienne-française*) ; M. William-Frederic Osborne, de Winnipeg (*Les Progrès des Canadiens français dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. Hugues LeRoux, de Paris (*Les Enfants des rues à Paris*) ; M. Edmond Mallet, de Washington (*Washington et Coulon de Villiers*) ; M. J.-Arthur Favreau, de Boston (*Le Courrier de Boston, premier journal français publié aux Etats-Unis*) ; M. Francis Hurtubis, fils, de Boston (*Jean-Lefebvre de Cheverus, premier évêque catholique dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. le docteur Alfred Morand, de Boston (*La Fondation de la paroisse française de Notre-Dame des Victoires à Boston*) ; M. le docteur J.-Armand Bédard, de Lynn (*La Participation de la France dans la guerre de l'Indépendance américaine*) ; M. James Geddes, jr., professeur à l'Université de Boston (*Etude de Bibliographie canadienne-française*) ; M. Francis Hurtubis, fils (*Le troisième Centenaire de l'arrivée de Champlain et de Monts en Amérique*) ; M. René Millet, de Paris (*L'Evolution coloniale*) ; M. Hugo-A. Dubuque, de Fall River (*Michel-Guillaume Saint-Jean de Crève-cœur, auteur de « Letters of an American Farmer »*) . M. Charles-Édouard Boivin, de Fall River (*Les Canadiens français*

qui ont pris part à l'expédition Lewis et Clark dans le Nord-Ouest américain en 1804) ; M. Curtis Guild, jr., gouverneur du Massachusetts — aujourd'hui ambassadeur en Russie — (*Paul Revere, l'un des héros d'origine française qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance*) ; M. Hector-L. Belisle, de Lawrence (*La Généalogie de John Greenleaf Whittier, poète américain*) ; le R. P. Louis Lalande, S. J., de Montréal (*L'Amérique préhistorique*) ; M. Henri Baulig, de Paris (*Ce que pourraient être les rapports intellectuels entre la France et les Etats-Unis*) ; M. Louis-Joseph Jobin, de Boston (*Lafayette à Boston en 1824 et 1825*) ; M. J.-O.-D. de Bondy, de Lynn (*La Découverte du lac George, autrefois lac du Saint-Sacrement*) ; M. le docteur N.-E. Dionne, de Québec (*Samuel Champlain, sa vie et son œuvre*) ; M. Barrett Wendell, professeur à l'Université Harvard (*Une idylle franco-américaine*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher, de Brockton (*Ode à Québec*) ; M. James Phinney Baxter, de Portland, Maine (*Les Voyages de Champlain le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre*) ; M. Adjutor Rivard, de Québec (*L'Action française par les Canadiens français en Amérique*) ; M. Charles-J. Martel, de Boston (*Pierre L'Enfant, l'ingénieur français qui a dressé les plans de la ville de Washington*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher (poèmes : *Les Fêtes du troisième Centenaire à l'île LaMotte et à Plattsburgh*) ; M. William Bennett Munro, professeur à l'Université Harvard (*La Prise du fort William Henry par Montcalm*) ; M. Alexandre Belisle, de Worcester (*La Presse française aux Etats-Unis*) ; M. le docteur Georges-A. Boucher (poème : *La Fête du 5 juillet 1909 à Carillon*) ; M. J.-Edmond Roy, d'Ottawa (*Le Duel tel qu'il existait autrefois au Canada*) ; le R. P. Henri Beaudé, O. P. (*Lacordaire, orateur et moine*) ; M. Albert Bushnell Hart, professeur à l'Université Harvard (*Les Pionniers français de l'Ouest américain*) ; M. Hugo-A. Dubuque (*Alexandre Vattemare, fondateur de la Bibliothèque de Boston*).

L'un des moyens d'action que la Société avait inscrits à son programme, c'est la publication des travaux historiques qui lui seraient soumis. Ainsi la plupart des conférences que ses membres ont entendues ont été publiées dans la suite, soit en entier, soit en résumé, dans la presse franco-américaine. En 1906, la Société faisait paraître sa première publication officielle sous forme de bulletin, renfermant la conférence de M. Edmond Mallet sur *Washington et Coulon de Villiers*. En 1909, la Société faisait publier en brochure, à ses frais, un article préparé pour la *Catholic Encyclopedia* (1909, VI^e vol.) par MM. J.-L.-K. Laflamme, David-E. Lavigne et J.-Arthur Favreau sur *Les Catholiques français aux Etats-Unis*, article qui expose, avec renseignements historiques et statistiques,

la situation qu'occupent les Franco-Américains, particulièrement dans l'Est. Ces deux publications ont été distribuées dans les bibliothèques publiques et partout où elles pouvaient être utiles. N'ayant d'autres ressources que la cotisation minime qu'elle reçoit de ses membres — et les Mécènes franco-américains étant encore à naître — la Société attend des jours plus fortunés pour continuer l'œuvre de publicité ainsi commencée.

Certes, il serait plus que téméraire de dire que la Société Historique Franco-Américaine remplit à la lettre la mission qui en est la seule raison d'être. Le champ d'action qu'elle s'est attribué est si vaste, et ses membres — toujours aux prises avec les dures nécessités de la lutte pour le pain quotidien — ont si peu de loisirs à consacrer aux recherches historiques, que les fondateurs se demandent parfois s'ils n'ont pas trop embrassé. Mais quand ils jettent un regard d'ensemble sur les treize années déjà écoulées ; qu'ils se remettent en mémoire les agapes inoubliables qui ont fait les délices de tous ; qu'ils se rappellent les travaux remarquables qui ont tant contribué à réveiller et à propager une légitime fierté de race chez les Franco-Américains, ils osent croire que la Société n'a pas fait œuvre inutile. Et ils se prennent à espérer que l'avenir lui permettra, bien longtemps encore, de continuer, dans la mesure de ses moyens, à faire sa modeste part pour préparer la survivance en Amérique de l'idée française.

J.-ARTHUR FAVREAU.

Boston, mai 1912.

LE CANADA EN FRANCE

Dans *le Soleil* (25, rue de Richelieu, P.) du 6 décembre, M. Alcide Ebray signale à l'attention de ses lecteurs, dans une chronique sur *le Canada*, « le petit peuple des Acadiens, tout particulièrement digne des sympathies françaises ». Il esquisse à grands traits l'histoire de nos frères de l'Acadie.

Une promenade dans Québec. Sous ce titre, M. le marquis de Barthélemy décrit, dans *le Magasin Pittoresque* (20, rue du Cherche-Midi, P. ; 1er décembre, pp. 355-358), quelques rues de Québec. M. de Barthélemy a dû passer bien peu de temps à Québec.

LE RÉVEILLON DE NOËL

L'an dernier, le bon dessinateur canadien, M. J.-Edmond Massicotte, faisait s'agenouiller les enfants et les petits-enfants sous les bras étendus et bénissant du grand-père. C'était le *Bénédiction du Jour de l'an*, la bénédiction paternelle, cette institution « qui touche, dit Mgr Baunard, à ce qu'il y a de plus élevé dans nos grandeurs domestiques, de plus sacré dans nos intérêts, de plus intimes dans nos affections » — tradition vénérable, heureusement conservée chez nous, et que l'œuvre de M. Massicotte aura servi à maintenir encore.

Cette année, le dessinateur publie un autre dessin, de même format : *le Réveillon de Noël*. Avec la même sincérité, et le même souci de couleur locale, M. Massicotte montre, autour de la table rustique, la famille déjà réunie, au retour de la Messe de Minuit. L'aïeul est là, et l'aïeule, et les fils, et les filles, et les gendres, et les brus, et les petits-enfants. . . En retard, voilà Joseph qui entre, et je crois entendre les joyeux propos qui l'accueillent. Quel réveillon l'on va faire ! N'y a-t-il pas les *tourtières* sur la table ? Je ne distingue pas les *tourtières*, mais je suis certain que Massicotte y a pensé ; car, rien qu'à voir ce couteau levé, qui sans doute vient de couper une *pointe*, l'eau me vient à la bouche. Et les grand'mères qui sourient comme celle que je vois là n'oublent jamais les *tourtières*.

Quels braves gens sont attablés là, et qu'ils sont bien des nôtres ! Je vois pourtant une jeune femme dont le geste est un peu mignard. . . Je pense qu'elle est de la ville ; mais, encore une couple de réveillons de Noël, et celle-là aussi sera de chez nous.

Ceux de nos lecteurs qui ont déjà la *Bénédiction du Jour de l'an* voudront avoir aussi *le Réveillon de Noël* ; et ceux qui n'ont encore ni l'un ni l'autre dessin feront bien de se les procurer tous les deux.

ANTOINE.

LES ANNONCES EN FRANCE

DEUXIÈME LETTRE OUVERTE A M. LE DIRECTEUR DU *Bulletin*

Cher monsieur,

On a beaucoup parlé de la façon amusante et cocasse dont les Parisiens s'y prennent pour faire la réclame. Il faut vous dire d'abord que les annonces ambiguës, équivoques ne sont plus chose de notre temps ; elles ont été reléguées dans le domaine du passé. Parfois les journalistes humoristiques en servent à leurs lecteurs, mais c'est plutôt le produit de leur imagination chimérique en mal de drôleries.

Les barbiers-restaurateurs n'affichent plus : « Soupe grasse à toute heure. On coupe les cheveux *par-dessus*... le marché » ; les pharmaciens : « N'allez pas vous faire *voler* ailleurs. *Venez ici* » ; les dentistes : « Dieu *et dents* ! » (Dieu aidant) ; les photographes : « *Ressemblance* frappante, 3 francs ; *Ressemblance* garantie, 2 francs ; *Air de famille*, 1 franc » ; les chapeliers : « Chapeaux pour hommes *de paille* » ; les couturières : « On demande des ouvrières en imitation de *baleines* » ; les propriétaires : « Chambre garnie pour dame *de douze pieds de haut et trente de large* » ; etc.

Néanmoins, on trouve des marques de commerce assez bien imaginées : « *Bicyclette Saffile* » (ça file) ; « *tire-bouchon Satyre* » (ça tire) ; « *liqueur douce La Fraisette* ».

Aujourd'hui, les annonces françaises sont plutôt savantes. C'est là leur note caractéristique. J'ai vu, à la devanture d'un cordonnier : « Chaussures de luxe et de fatigue ; chaussures *orthopédiques* ; pose de boutons à *la mécanique* » ; à celle d'un épicier : « *Comestibles, condiments* » (pickles) ; à celle d'un maraîcher : « On achète du *pailli* et du *terreau* » ; à celle d'un jardinier : « *Horticulteur* » ; à celle d'un entrepreneur : « *Construction à forfait (à la job, pour les Québécois), clefs en mains* » ; à celle d'un sellier : « *Bourrellerie, Sellerie, Harnachement* » ; à celle d'un agronome :

« *Grainèterie, Pépiniéristerie* » ; à celle d'un forgeron : « *Maréchalerie* » ; à celle d'un marchand d'articles pour hommes : « *Bonnèterie, Chemiserie, Chapellerie* » ; à celle d'un marchand de meubles : « *Meublerie, Ebénisterie, Literie* » ; à celle d'un boulanger : « *Panification mécanique* » ; à celle d'un marchand de grains : « *Issues, graines, etc.* » ; à celle d'un teinturier : « *Teinturerie, Stoppage, Nettoyage, Presse et calandre.* »

Il faut vous avouer que les mots *issues, stoppage, calandre* me stupéfièrent. Un dictionnaire est une chose indispensable, encore plus en France qu'en Canada. J'ouvris le mien, et ces trois mots furent pour moi une révélation. Au mot « *issues* », le dictionnaire dit : « ce qui reste des moutures, après la séparation de la farine. »

Stoppage — je me dis : si ce n'est pas un terme anglais, il en a fièrement l'allure. Le dictionnaire me fait constater que ce mot n'a pas du tout le sens anglais « d'arrêt », mais qu'il marque l'action de « raccommoder une étoffe sans que le travail ou la couture paraisse ».

Il reste encore *calandre*. Je fus tenté de renvoyer la recherche de ce mot aux « calendes grecques ». Mais non ! Il faut le chercher tout de suite et je trouve : « Machine à trois cylindres pour lisser et lustrer les étoffes, glacer les papiers. »

A la porte d'un médecin, je vois : « Solarium, micrographie. Établissement thérapeutique. Chirurgie conservatrice. »

Passons outre ; ne faisons pas de politique !

La terminaison en *erie* (agglomération, groupe, magasin de, rayon de) contribue beaucoup à raccourcir les affiches et à leur donner l'allure savante. En voici quelques exemples :

Blanchisserie (on ne voit jamais *buanderie*), *boulangerie, charcuterie* (le mot *boucherie* est rare), *Rôtisserie* (viandes cuites), *pâtisserie, ébénisterie, droguerie, grainèterie, pépiniéristerie, menuiserie, lampisterie, sellerie, bourrellerie, maréchalerie, carrosserie, herboristerie, peinture, chapellerie.*

Dans les grands magasins à rayons (magasins à départements : « departmental stores », disent les Montréalais), tels que le Bon Marché, le Grand Bazar, chaque rayon ou comptoir porte ses étiquettes : *Miroiterie* (où l'on vend les miroirs, glaces, etc.), *friserie* (articles pour friser la chevelure), *coutellerie, literie, clouterie, parfumerie, chemiserie, bonnèterie.*

L'affichage parisien ne connaît pas le mot *barbier* et les bariolages tricolores qui, en Amérique, servent d'enseigne aux coiffeurs.

Ici, tout le monde dit : *Coiffeur*, et l'enseigne du coiffeur est, ou bien une touffe de cheveux, ou encore un minuscule plat en cuivre, suspendu au mot « *Coiffeur* ». Ce petit plat est une imita-

tion de celui dont se servaient les barbiers pour étendre sur la figure du client l'écume savonneuse avant que le blaireau fût inventé. Il y a à ce plat une échancrure pour y placer le cou.

Quand un client (j'allais dire un patient) est rasé, au lieu du traditionnel « *Next!* » on dit ici : « S'il vous plaît ! » Quand la barbe est finie, le client se lave lui-même. Une *coupe de cheveux* se dit ici : une *taille*.

Le mot *lunch* se traduit, à Paris, ou bien par *casse-croûte*, ou encore par *manger*. « Chacun apporte son manger ». A la devanture des restaurants, on lit : « Casse-croûte à toute heure. » Aux gares, on vend aussi des paniers contenant un « *lunch* ». On appelle *buffet* le panier et son contenu.

Pour ménager l'espace et garder en même temps la lisibilité de leurs réclames, les afficheurs abrègent souvent d'une façon habile :

Sté Ame (Société anonyme) ; COMce DE VINS ; Cie Gle de Tramways ; ENTse Gle de Peinture ; CREDIT INDel et COLal (Crédit Industriel et Colonial) ; ANCne Mson Coupard, PEVROT, Sr.

Les lettres *Sr* ne signifient pas *senior*, comme on pourrait le penser, mais *successeur*.

Les annonceurs parisiens ne dédaignent pas les mots anglais, soit pour attirer la clientèle américaine ou anglaise, soit par exotisme. Il y a l'Hôtel *Modern Style*, l'Hôtel « *Aviatic* », le *Continental Hotel*, etc.

Les Pilules Roses, si connues en Canada, sont ici annoncées et répandues sous le nom de *Pilules Pink*. « *Pilules Pink* », tout le monde connaît ça ! *Pilules Roses*, ni vu ni connu !

Nos cousins de France ne sont pas toujours heureux dans le choix de ces mots anglais. Depuis quelque temps, des coiffeurs ont enlevé l'enseigne : *Coiffeur*, pour la remplacer — vous ne pourriez deviner par quel mot ! — LAVATORY.

S'ils savaient la signification qu'a ce mot en Amérique, je parie qu'ils auraient bientôt fait sauter ces enseignes malencontreuses

* * *

Nos annonceurs canadiens pourraient, je crois, accepter avec profit quelques-unes des formes d'annonces plus haut mentionnées. Au lieu de X..., Boucher ; X..., Épicier ; X..., Cordonnier ; X..., Boulanger, ils y gagneraient à afficher : Boucherie, Épicerie, Cordonnerie, etc.

Plusieurs s'excusent d'afficher en anglais parce que, disent-ils, l'annonce est plus courte dans cette langue, prétendue commerciale,

à l'exclusion de toute autre. S'ils veulent abrégier leurs annonces françaises, qu'ils les réforment de la façon indiquée plus haut. Alors l'excuse ne tiendra pas debout.

Que votre *Bulletin*, monsieur le Directeur, continue son œuvre de persuasion, et si les annonceurs canadiens viennent un jour à se convaincre de l'importance d'annoncer en un français bien rédigé, il n'y aura personne de plus heureux que

Votre tout dévoué serviteur,

ÉTIENNE BLANCHARD, ptre.

École Supérieure de Théologie,

Issy-les-Moulineaux,

Décembre 1913

France.

AVIS

A MM. les Directeurs des Secrétariats régionaux de la Langue française

Service de la Colonisation et de l'Immigration

Nous signalons à la bienveillante attention de messieurs les directeurs des Secrétariats régionaux L. F. les intéressants renseignements que nous commençons à donner, sous la nouvelle rubrique « Petit Bulletin », à l'avant-dernière page de couverture de la Revue. Lorsqu'ils jugeront possible de donner suite, dans leurs régions respectives, à l'une ou l'autre de ces informations, nous leur serons reconnaissants de nous le faire savoir sans tarder.

LE SECRÉTARIAT PERMANENT.

No 236, Casier, Québec.

CE QUE DISAIT LA FLAMME... ⁽¹⁾

Il faut louer M. Hector Bernier d'avoir tenu les idées de son second livre au niveau de l'idéal de son premier roman. Les œuvres d'imagination sont, entre les mains d'un si grand nombre d'auteurs, des œuvres de corruption, qu'il convient de féliciter bien sincèrement le romancier qui tient à faire de ses livres, avant tout, une œuvre de moralisation nettement chrétienne. En cela, M. Bernier mérite hautement les encouragements de tous les hommes de bien.

Ce que disait la flamme... est une étude de mœurs canadiennes-françaises. L'auteur y a mis en présence plusieurs types de notre société, pas imaginaires du tout, puisqu'on les entend parler et qu'on les voit agir presque tous les jours sous nos yeux. Gaspard Fontaine, le grand « brasseur d'affaires », qu'on soupçonnerait parfois de mesurer les sentiments et les idées à l'aune d'un billet de banque ; Lucien Desloges, le freluquet parfumé, le lecteur assidu de la chronique boulevardière parisienne, qui pose au connaisseur tout en étalant son ignorance des choses essentielles, bref, le petit Coquelet de chez nous ; Jean Fontaine, l'étudiant profondément chrétien qui aspire à servir sa foi et sa race de toutes les forces de sa virile intelligence, qui a la clairvoyance de comprendre ce que Dieu exige d'un chrétien et le courage de l'accomplir — c'est le héros du roman de M. Bernier ; Yvonne Fontaine, la mondaine évaporée pour qui une promenade en automobile est une occasion recherchée de parader et d'éblouir et une joie presque sans égale ; Lucile Bertrand, la modeste employée de magasin qui, formée de bonne heure au rude travail, paraît moins exposée que la mondaine à devenir Mademoiselle Inutile et, qui, si la frénésie de la toilette et du théâtre ne la gagne pas trop vite, pourra offrir, plus tard, à celui qui en fera sa femme de bonnes garanties d'ordre et de sérieux ; — voilà les principaux personnages que M. Hector Bernier a mis en scène dans son dernier roman.

Il y a, dans ce livre, des pages excellentes, pleines de vie, d'entrain et, ce qui mieux est, d'idées saines et fortes. Fidélité

(1) HECTOR BERNIER. *Ce que disait la flamme...* Québec (*l'Événement*), 1913, in-8°, 19c. X 13c., XII + 452 pages.

aux traditions religieuses et nationales, concentration de toutes les forces vives de notre race sous une direction commune et avec le secours et l'appui des plus fortunés d'entre nous, réaction contre les excès d'une mondanité énervante, et parfois dissolvante, nécessité plus grande que jamais de l'effort énergique pour la conservation de notre patrimoine national, telles sont les idées maîtresses du livre de M. Bernier.

La composition de cet ouvrage nous paraît laisser un peu plus à désirer que sa substance. Le style nous a semblé moins surveillé que celui de *Au large de l'écueil*. Le succès aurait-il rendu M. Bernier moins difficile en le rendant plus fécond? Il y a, dans *Ce que disait la flamme*, quelques tournures et quelques expressions dont la correction n'est pas irréprochable. Une attention un peu plus sévère les fera disparaître de la prose, du reste correcte, de M. Bernier.

On pourrait reprocher aussi à l'auteur d'abuser de l'analyse psychologique. Il y a là quelques surcharges qui supportent difficilement la lecture. Avec plus de sobriété aussi dans l'emploi du genre descriptif, M. Bernier eut évité, il nous semble, certaines répétitions qui fatiguent le lecteur et des allégories qui paraissent forcées.

Mais les idées de M. Bernier sont si nobles et si fécondes, qu'on lui pardonne plus facilement ces légères imperfections. Elles seront absentes, nous n'en doutons pas, du prochain ouvrage que nous donnera, sans trop se presser, cependant, s'il veut bien nous écouter, l'auteur de *Ce que disait la flamme*... Et ses amis pourront lire, alors, avec une joie sans mélange, le livre qu'ils sont en droit d'attendre de son beau et noble talent.

ANTONIO HUOT, ptre.

CARNET D'UN LISEUR

Le numéro du 29 novembre des Documents du Bureau d'Informations religieuses et sociales — B. I. R. S. — (42, rue de Grenelle, P. VII) est consacré à une enquête sur la Presse catholique à l'étranger. L'enquête sur la presse catholique de langue française au Canada, précise et d'une documentation très sûre, (mais où les typographes ont déformé quelques noms), se trouve aux pages 50, 51 et 52.

CE QUI SE DIT DANS LA PRESSE

Parlons français

Sous la vaillante direction de M. J.-Agapit Clermont, ci-devant rédacteur au *Droit*, d'Ottawa, le jeune *Clairon*, de Windsor, Ont., mène fièrement la bonne lutte des intérêts français, telle que l'annonçaient ses tout premiers exploits. Voici l'excellente page de rappel aux énergies et à la clairvoyance nationales qu'il publiait, sous la signature de son directeur, dans un récent numéro ; elle mérite d'être méditée :

Nous avons droit à l'enseignement du français, quoi qu'en disent les fendeurs de cheveux en quatre ; nous avons encore un droit plus grand à ce que nos enfants apprennent leur religion dans la langue de leurs mères ; et malgré toutes les violations de nos droits, nous devons conserver notre langue !

Nous y sommes obligés par respect pour les traditions des aïeux ; nous y sommes obligés pour être fidèles à la mission divine de notre race en Amérique ; nous y sommes obligés pour l'intérêt de notre religion, dont la conservation dans le grand-tout américain dépend en grande partie de notre différence de langage d'avec cette langue du protestantisme qu'est l'anglais.

A la suite du zèle intempestif de certaines autorités, on veut nous angliciser, nous unifier, nous fondre dans le moule unique où se sont déjà engloutis tant de nos frères irlandais, désormais perdus pour notre religion.

On veut nous arracher notre langue ; nous joignons intimement la conservation de notre langue à celle de notre religion, et nous avons raison ; on ne réussira pas à nous enlever notre langue française, car il faudra nous la couper dans la bouche ! Et nous ne nous laisserons pas faire.

En attendant que l'heure de la justice sonne dans nos écoles, dans nos églises, dans cette province — et cela ne tardera pas, car nous nous affirmons — en attendant l'heure salutaire de la liberté, parlons français.

Oui, parlons français ; dans nos familles, à nos enfants pour qu'ils n'oublient pas la douce langue des aïeux ; parlons français entre nous, sur la rue, dans nos bureaux, partout et toujours. Parlons français, car on ne peut nous cadenasser la langue. Nous avons sur les lèvres la solution de toutes nos difficultés : parlons français !

Quand on nous verra décidés à parler français, l'on acceptera le fait accompli, c'est la manière anglaise de tâter le pouls aux races conquises.

Nous avons déjà trop donné raison à ceux qui nous veulent enlever la langue ; nous parlions trop souvent anglais ; nos enfants même témoignaient contre nous.

Eh ! bien, parlons français désormais. Affirmons-nous !

Catholique et français

Le Madawaska est un nouveau journal acadien, que le dernier mois de décembre a vu naître, à Edmunston, au Nouveau-Brunswick. Les nobles affirmations de son programme valent que nous en retenions au moins le passage suivant :

Nous le déclarons sans ambages, *le Madawaska* est un journal catholique et français. Nous voulons la propagation d'idées saines et morales ; nous voulons être soumis aux enseignements de l'Église, et nous fermerons nos portes plutôt que de manquer sur ce point à notre programme. Nous voulons aussi que notre journal soit le véhicule d'un patriotisme éclairé. Nous ne chercherons querelle à personne, mais nous défendrons, avec énergie, tous nos droits et nous revendiquerons, avec fermeté, notre place au soleil. Nous donnerons à César ce qui appartient à César. Nous serons justes. Nous sommes persuadés que l'avenir du Canada dépend de l'harmonie des différentes races qui l'habitent, pourvu que cette harmonie fraternelle soit basée sur le respect des droits acquis des minorités.

Nous défendrons ces droits, sans provocation, ni forfanterie, mais avec une fermeté constante, avec un courage inlassable, contre toute attaque, d'où qu'elle vienne et quels qu'en soient les auteurs.

Réconfortantes sympathies

Dans l'énergique *Patriote de l'Ouest*, qu'il dirige, à Prince-Albert, Sask., l'inlassable champion des droits catholiques et français, le R. P. Auclair, O. M. I., fait quelques réflexions bien justes et opportunes au sujet du mouvement heureux de rapprochement et d'entente qui s'est affirmé, en ces derniers temps, au profit des revendications franco-catholiques, parmi quelques-uns des représentants les plus autorisés de l'opinion catholique de langue anglaise au Canada.

Nous lui empruntons quelques extraits :

Il s'établit incontestablement un courant de profonde sympathie entre les meilleurs éléments de langue française et de langue anglaise de ce pays. Nous en voyons fréquemment surgir de nouvelles preuves depuis quelque temps, depuis surtout le célèbre discours de l'abbé Quinn au Congrès de Québec. « La voix solitaire » d'alors ne l'est plus aujourd'hui...

Jusqu'ici des divergences de sentiments, certains préjugés, des procédés, blâmables, avaient plutôt contribué à accentuer la mésentente entre les catholiques de langue anglaise et de langue française.

Dans le partage des responsabilités de cette situation déplorable, il convient que chaque nationalité reconnaisse loyalement ses torts pour s'appliquer à les redresser, et c'est ce qui commence à se faire de part et d'autre.

Tant que les catholiques de langue française, pour leur part, s'en sont tenus à la conciliation servile, cherchant en quelque sorte à se faire pardonner leur titre de catholiques et de Français devant les autres nationalités et les autres religions, ils ne se sont attirés que le mépris et ils n'ont fait que laisser se développer dans l'âme du peuple, par l'ambition et la lâcheté, les plus mauvais instincts qui engendrent les préjugés et les haines de race.

Mais lorsque, dans les deux camps, des hommes de cœur se sont levés pour la défense des droits sacrés du temple que l'on sacrifiait devant le veau d'or, au mépris de tout honneur et de toute justice, ces militants d'une même cause ne pouvaient ne pas devenir bientôt des amis et des frères d'armes.

Ce sont partout les lâcheurs, les concessionnaires, comme les fourbes, les ambitieux et les terroristes qui se font semeurs de dissensions, ne l'oublions pas ; l'union, la paix, l'estime, la concorde chrétienne ne s'établissent que dans le respect des droits mutuels hardiment et loyalement proclamés, c'est-à-dire dans la justice et la charité.

Pour la justice et la fraternité

La résolution suivante, adoptée par la Ligne de la Presse Catholique de langue française du Canada et des États-Unis, en son quatrième congrès annuel, le 18 décembre dernier, et unanimement ratifiée d'acclamation, dans la séance publique tenue, sous les auspices de la Ligue, à l'Université Laval de Québec, le même soir, en l'honneur de la mémoire de Louis Veillot, est digne à tous les titres de figurer ici :

La Ligue de la Presse catholique de langue française du Canada et des États-Unis profite de son quatrième Congrès annuel pour offrir aux Canadiens français de l'Ontario le témoignage de sa profonde sympathie et l'assurance de son plus énergique concours dans la lutte qu'ils soutiennent pour la défense de leur langue et de leurs traditions.

Elle se tient à leur disposition pour toute compagne particulière qu'ils jugeront nécessaire.

Elle offre en même temps l'hommage de sa vive reconnaissance aux publicistes et aux orateurs de langue anglaise qui ont apporté à la cause de la minorité franco-ontarienne l'appui de leur parole ou de leur plume.

Hommage à la langue française

C'est la brave *Union*, de Woonsocket, Rhode-Island, le valeureux organe officiel de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, qui nous rapporte le trait suivant, plein de saveur et d'enseignement :

Le 22 novembre (1913), Son Éminence le cardinal O'Connell était en visite dans la paroisse canadienne-française de Sainte-Marie, à Marlboro, Mass., dirigée avec tant de dévouement par M. l'abbé J.-C. Caisse.

Le cardinal visita l'école paroissiale et l'académie Sainte-Anne. Il fut on ne peut plus satisfait de l'enseignement qui se donnait en ces deux institutions. Ayant remarqué que nombre de jeunes filles irlandaises fréquentaient l'Académie non seulement pour apprendre le français mais aussi pour perfectionner leur anglais, il leur dit combien il était heureux de constater ce fait. Puis après avoir ajouté qu'elles pourraient ainsi parler l'anglais et la belle langue française avec facilité, il termina en manifestant l'espoir de voir augmenter leur nombre.

Finie la légende qui depuis trop longtemps s'évertue à dire que l'anglais ne peut être appris dans nos écoles et nos couvents. C'est le cardinal O'Connell qui lui a donné le coup de grâce. En même temps son Éminence rendait un brillant hommage à la langue française.

Universalité de la langue française

Nous trouvons dans *le Soleil*, de Québec, cette note, qui parle éloquemment par elle-même :

Au Chili, la langue française vient d'être reconnue langue officielle au même titre que la langue espagnole, dans les facultés de médecine.

Jusqu'à présent, les étudiants en médecine avaient bien la plupart des traités de médecine des maîtres français en leur possession, mais ils étaient obligés d'étudier en langue française et de passer leurs examens en langue castillane. Dorénavant, les professeurs pourront faire subir aux élèves les épreuves universitaires en langue française.

Respect aux deux langues officielles du Canada !

Très sensées et bien au point, les remarques suivantes de M. Omer Héroux, dans *le Devoir* du 2 janvier 1914, au sujet du nouveau projet de loi de naturalisation canadienne, dont on prête l'intention au gouvernement fédéral :

Ce projet de loi va soulever un point sur lequel nous tenons à appeler tout de suite l'attention du public et des législateurs.

Il demande, dit le texte du *Daily Mail*, une plus grande familiarité avec la langue anglaise qu'on ne réclame actuellement des candidats à la naturalisation.

Qu'on exige que les futurs citoyens comprennent l'une des deux langues officielles du pays, parfait ! Mais pourquoi l'une plutôt que l'autre ?

Pourquoi l'agriculteur français, belge ou suisse, qui est en état de lire la version française, officielle et obligatoire d'après la constitution, des lois, des débats de la Chambre, etc., et qui est par ailleurs un citoyen de premier ordre, serait-il traité en *indésirable* ?

On a probablement copié certains textes de loi adoptés en Nouvelle-Zélande et en Australie pour rendre plus difficile la naturalisation des Asiatiques. Ce n'est pas une raison pour oublier que le Canada est un pays bilingue et que la constitution nationale décrète l'égalité du français et de l'anglais comme langues officielles dans tout le domaine fédéral.

Adhésions de langue anglaise à la cause française

La Semaine, de Grand'Mère, a publié ce qui suit :

Extrait du *Lorne News* (partie française) de Somerset, Man., qui atteste que, chez les Anglais, en plein Ontario, on commence à réagir contre la féroce intolérance de l'Orangisme. Profitons de l'occasion pour signaler le *Lorne News* comme un spécimen de journalisme « bilingue ». Bon exemple à imiter, autant que possible au Manitoba, principalement dans les régions de population mixte, comme le comté de Lorne.

Voici l'extrait :

« M. J.-A. Decosse, qui nous revient de l'Est et qui était notre délégué local à la Convention de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, tenue à Hamilton, Ontario, le mois dernier, nous rapporte que la motion suivante, relative à la langue française, a été adoptée à l'unanimité :

« Considérant que le découvreur du Canada et que les premiers colons du pays

étaient d'origine française ; que la langue française est officielle au Fédéral et que dans l'esprit de la constitution, elle est officielle dans toute la Puissance ; il est résolu par cette convention que cette langue soit partout respectée, SURTOUT DANS LES ÉCOLES OU LES CANADIENS FRANÇAIS SONT EN GRAND NOMBRE. »

Voilà une chose qui nous fera d'autant plus plaisir que cette résolution a été votée très certainement PAR UNE MAJORITÉ ANGLAISE.

Voilà encore qui prouve que les fanatiques ennemis de notre langue sont plutôt à craindre par les hauts cris qu'ils poussent que par leur nombre. A une très grande majorité anglaise, ou plutôt irlandaise, la convention de la C. M. B. A. a donc adopté une motion dont les termes pourraient être plus clairs et plus complets, mais qui n'en reste pas moins une revendication des droits des Canadiens français... »

Autour du « Ralliement catholique et français »

Depuis notre dernière livraison, plusieurs autres de nos confrères de la presse des « deux Frances » ont apporté l'hommage de leur acquiescement et de leur concours à l'œuvre du « Ralliement catholique et français en Amérique », lequel avait déjà recueilli, on s'en souvient, dès le mois de décembre, une vingtaine de précieuses adhésions en ce milieu particulier. Mentionnons *le Prévoyant*, d'Ottawa, organe de la grande mutualité catholique française l'Union S.-Joseph du Canada, et qui recommande chaleureusement à tous les membres de l'association et à tous ses cercles de s'inscrire sans retard pour une telle croisade patriotique et religieuse ; *le Courrier de l'Ouest*, d'Edmonton, Alta ; *le Messager de Saint-Antoine*, de Chicoutimi, et enfin, *la Canadienne*, organe de l'association du même nom, et qui déclare se proposer « de coopérer à l'œuvre du Comité Permanent de la Langue française, et se charger de transmettre à Québec les adhésions et cotisations qu'on lui communiquerait, en France ».

Quant au *Messager de Saint-Antoine*, voici en quels termes il apprécie l'entreprise, avec autant de clairvoyance que de patriotisme :

Le ralliement catholique et français, dont nous avons déjà parlé dans notre livraison de juin dernier, n'est pas une nouvelle association nationale s'ajoutant aux autres qui depuis quelques années se sont fondées, particulièrement dans l'intérêt de notre langue.

C'est une « fédération morale des énergies catholiques et françaises de l'Amérique du Nord, qui permettra de soutenir, par l'effort de tous, les louables initiatives de chacun » ; c'est une coopération organisée, qui, suivant les expressions du Sénateur Belcourt, fournira au Comité Permanent et à ses Secrétariats régionaux les moyens de « continuer l'œuvre du Congrès de 1912 et de prélever les fonds nécessaires à la défense de notre langue ».

Le Congrès de la Langue française a été grandiose et a montré que la race française en Amérique n'est pas une quantité négligeable ; mais si ce Congrès eut dû rester une démonstration platonique, ce n'aurait pas été la peine vraiment de

convoquer sur le vieux rocher de Québec tous les Français d'Amérique. Le but du Congrès était autrement déterminé : promouvoir les intérêts nationaux des Français d'Amérique et en particulier ceux de la langue française ; et, pour que les fruits du Congrès demeurent, on a établi le Comité Permanent du Congrès, qui constitue le foyer de vie de l'élément français, et qui est comme le cœur, si l'on veut, de la race française. Mais pour que le cœur fournisse le sang pur à tous les membres, il lui faut tout l'organisme des veines et des artères. Eh ! bien, c'est le ralliement qui va constituer pour la race française un organisme analogue. Par le ralliement le Comité Permanent connaîtra les besoins de tous les groupes et ayant en réserve (espérons-le) des ressources abondantes, il pourra fournir les secours même pécuniaires partout où il en faudra.

L'une des principales œuvres du Ralliement est donc de réunir les ressources pécuniaires requises pour que le Comité Permanent puisse remplir sa mission protectrice de nos intérêts nationaux.

Le Courrier de l'Ouest, de son côté, présente comme suit l'œuvre du « Ralliement » :

Nous publions dans une autre colonne un communiqué officiel relatif à cette importante création du Congrès du Parler français tenu à Québec l'année dernière. Nous prions nos lecteurs d'en prendre connaissance et nous attirons leur attention sur le « Vœu » du Congrès, qu'ils trouveront au commencement de l'article. Il y est dit en substance que le Comité Permanent de la langue française est autorisé à prélever des fonds pour la défense de nos droits dans tout le Canada. En un mot, il s'agit de nous unir tous, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à l'Alberta, et de créer un fonds commun, une sorte de « fonds national », qui puisse être utilisé pour la défense de nos intérêts patriotiques. C'est une des idées les plus belles et les plus fécondes qui aient jamais germé en français sur notre terre d'Amérique, et nous sommes persuadés que notre belle et prospère province d'Alberta ne sera pas en arrière des autres sous le rapport de l'empressement à se « rallier » au mouvement général qui agite aujourd'hui toute l'Amérique de langue française et de foi catholique.

L'Action Canadienne, de Fraserville, avait déjà dit, sous le titre : *Appel patriotique* — :

Il nous fait réellement plaisir de reproduire cet appel (celui du Comité Permanent L. F.) parce qu'il touche à ce que nous aimons, et qu'il répond à nos plus ardents désirs.

Dans la lutte qui s'engage menaçante et pleine de périls, contre notre langue et notre religion, dans les provinces anglaises, il faut nous unir et nous entr'aider, si nous voulons sortir vainqueurs.

C'est le but de l'appel du Comité permanent de la langue française.

Il ne faut pas se le dissimuler, pour nous, Canadiens français, entourés par l'élément anglais protestant, la meilleure sauvegarde de notre religion, c'est notre langue.

Si nous perdons notre langue, nous perdons notre religion.

C'est ce que comprennent bien aussi nos persécuteurs. Plusieurs d'entre eux ne s'en cachent pas, ils le disent ouvertement.

Il est malheureux que des catholiques de langue anglaise ferment les yeux sur le péril qui menace notre religion...

Volontiers ou non, conscients ou non, ce sont des aveugles, qui nous font autant de mal que nos pires ennemis des autres croyances.

Nous remercions de tout cœur la Comité de la Langue française d'avoir fait entendre cet appel, et nous souhaitons ardemment qu'il soit entendu et mis en pratique par tous nos compatriotes.

CE QUI SE FAIT CHEZ NOUS

Le dernier mois qui vient de s'écouler aura été particulièrement fécond en manifestations importantes et significatives à l'appui ou à l'honneur de la défense des intérêts français au Canada.

Nous devons nous borner à ne relever que les plus notables, et brièvement, sous peine de faire prendre à cette chronique des proportions que ne saurait lui permettre l'espace qu'on veut bien lui allouer dans les pages hospitalières du *Bulletin*.

Un nouveau ministre de langue française

C'est le cabinet provincial de l'Alberta qui s'est enrichi d'autant, et le titulaire, bien digne, si l'on en juge par l'universelle acclamation de l'opinion publique, n'est autre que notre ami M. Wilfrid Gariépy, avocat d'Edmonton, président de la Société du Parler français de l'Alberta.

Appelé à cette haute distinction par le Premier Ministre Sifton, de l'Alberta, en dépit de ses trente-sept ans d'âge seulement et de sa carrière politique relativement courte, l'honorable M. Gariépy prêtait le serment d'office, le 28 novembre dernier, en qualité de ministre des Affaires municipales.

Inutile de dire que cet heureux événement a été le signal d'une grande et légitime réjouissance, parmi nos compatriotes de l'Alberta, qui poursuivaient ce but depuis des mois et qui en avaient même fait l'une des revendications de leur Congrès d'Edmonton, en juin dernier. Ils ont marqué ce triomphe d'un joyeux banquet fraternel, qu'ils eurent le bon goût de placer sous les auspices de la Société du Parler français, dont M. Gariépy est le président, ce qui permit à tous les patriotes de fraterniser sans distinction d'opinions politiques et provoqua une bien belle fête. Les échos sympathiques s'en sont répercutés dans toute la presse du Canada français.

Au jeune ministre, chef du mouvement français en Alberta, nous offrons l'hommage cordial de nos compliments et de nos vœux sincères.

Pour les droits du français

Un autre grand événement du dernier mois, ce fut la solennelle assemblée publique tenue au Monument National, de Montréal, en faveur des revendications canadiennes-françaises dans l'Ontario.

Les principaux orateurs qu'on y entendit, avec MM. Asselin, président, et l'abbé Brosseau, secrétaire de l'Association S.-Jean-Baptiste de Montréal, laquelle avait assumé le patronage de la soirée, et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, avaient nom Foran et Armstrong, des Irlandais très en vue, qui vinrent soutenir très vigoureusement la cause de nos compatriotes opprimés dans la grande province voisine. Ils se virent appuyés, en cette noble et reconfortante tâche, par des lettres énergiques de M. l'abbé Quinn, de MM. O'Hagan, Freeland et Phalen, directeur du *Casket*, d'Antigonish, tous Irlandais de marque et s'accordant pour rendre justice aux Canadiens français. La partie anglaise de la réunion fut présidée par M. Kennedy, président de l'association irlandaise de Montréal.

A la suite de plaidoyers excellents, une résolution très ferme fut adoptée en faveur des droits de la langue française en Ontario, et ainsi se trouva scellée, en cette occasion mémorable, une alliance depuis longtemps désirée entre les catholiques de langue française et les mieux inspirés des catholiques de langue anglaise, pour soutenir et défendre de concert les droits de notre commune foi, attaqués par l'ennemi, aujourd'hui sur le terrain de l'enseignement français, demain sur quelque autre point non moins vital.

Cette démonstration du Monument National portera d'autant mieux ses fruits de salut qu'elle a été approuvée et appuyée, en son esprit et ses tendances, par une couple des organes les mieux écoutés de l'opinion catholique irlandaise au Canada : dès avant la réunion, par le *Casket*, d'Antigonish, N.-É., dans une couple d'articles fort concluants, et depuis, par la *Northwest Review*, de Winnipeg.

Faisons des vœux pour que cette entente bienfaisante ne soit pas trop paralysée, et pour qu'elle produise tous les résultats heureux qu'on est en droit d'en espérer.

La lutte française dans Ontario

Ainsi renforcée et encouragée de cet appoint précieux : la collaboration d'une fraction importante de l'opinion catholique de langue anglaise au Canada, la lutte que soutiennent nos compatriotes de l'Ontario pour leurs écoles bilingues continue, avec un regain de détermination et une vigueur renouvelée.

A vrai dire, en ces dernières semaines, il s'est opéré, dans l'atti-

tude des combattants, une certaine détente, le gouvernement d'Ontario ayant momentanément suspendu les pérégrinations de ses inspecteurs anglo-protestants, et même retiré complètement l'un d'entre eux, nommé White (Leblanc). On a même pu croire, un instant, que le ministère ontarien aux abois donnait des arrhes aux Canadiens français et désirait leur faire entendre qu'il ne serait point fâché de négocier pour un règlement à l'amiable du déplorable conflit, sans que l'État dût faire figure de quelqu'un qui a perdu tout à fait la partie...

Les belligérants de la cause française, tout en gardant l'arme au poing, et en continuant les mobilisations partielles de leurs forces en différents endroits, en ont profité pour s'accorder un peu de répit et préparer les grandes manœuvres de leur troisième convention biennale, fixée aux 13 et 14 janvier courant.

Il est assez vraisemblable de penser que le gouvernement de l'Ontario a résolu d'attendre quelles décisions et quelle action résulteront de ces assises solennelles de l'Ontario français — dont il n'envisage point sans quelque frayeur la portée politique possible — avant de reprendre activement les hostilités.

A quelles résolutions vont s'arrêter nos compatriotes opprimés, dans ce grand conseil national où, sûrement, l'acuité de la situation qui leur est faite va les forcer de prendre un parti définitif? Que sortira-t-il de leurs délibérations, vraiment graves et importantes? Sera-ce un essai de paix et d'entente, au moins transitoire, par une loyale mise à l'épreuve des protestations de bon vouloir et d'intentions droites dont le gouvernement n'a pas cessé de les assaillir officieusement? Sera-ce plutôt la guerre à outrance, jusqu'au triomphe complet et à ciel ouvert? — A l'heure où nous traçons ces lignes, c'est encore le secret des jours à venir.

Quoi qu'il doive advenir, les militants du droit français et catholique n'ont pas cessé de se tenir prêts à toute éventualité. Ils ont pris soin, non seulement de s'affermir sur le terrain acquis, mais de pousser constamment leurs conquêtes plus avant.

Outre leurs réunions régionales régulières à Sudbury, à Chelmsford, etc., en décembre dernier, il ont eu la joie de voir se produire de magnifiques levées de boucliers dans des centres français où l'activité patriotique semblait bien complètement assoupie depuis longtemps, jusqu'au point qu'on l'y pouvait croire impossible. Rien n'éveille si bien la fibre nationale que la persécution ouverte, et c'est ce qu'ont prouvé, par la fière affirmation de leur solidarité et de leur désir d'entrer aussi en lice pour la cause commune, les Canadiens français que l'on avait pu croire « engourdis », à

Glen Robertson, diocèse d'Alexandria, et à Kingston, au siège métropolitain de la province ecclésiastique du même nom.

Dans la province de Québec, outre les résolutions éloquentes adoptées, à Montréal, par l'assemblée publique du Monument National ainsi que par l'Association S.-Jean-Baptiste de Montréal, et à Québec par la Ligue de la Presse Catholique de langue française, avec adhésion de l'assemblée publique tenue à l'Université Laval, une importante démonstration, à Chambly, a établi, avec d'innombrables protestations dans la presse, que l'unanimité du Canada français s'opère peu à peu en faveur de nos frères ontariens.

L'occasion, à Chambly, fut une conférence énergique faite par M. l'abbé Beausoleil, curé de Vankleek Hill, Ont., et l'un des plus ardents champions des revendications françaises en sa province. Une réunion considérable de patriotes acclama le conférencier, approuvant ses protestations et louant son effort et celui de ses collègues vers la justice,

M. l'abbé Laforce, curé du lieu, et M. Rainville, député fédéral du comté, prirent aussi la parole en cette circonstance ; mais le plus vibrant et persuasif témoignage de sympathie y fut apporté par un homme de la finance canadienne-française, bien connu à Montréal comme à Chambly, M. G.-N. Ducharme. Celui-ci ne craignit pas d'affirmer qu'aujourd'hui, dans l'Ontario, comme hier dans les provinces de l'Ouest, ce que l'ont veut nous imposer à nous, catholiques de langue française, c'est le régime des écoles neutres. Une partie considérable de la population anglaise est, pourtant, disposée à nous laisser jouir de nos droits, si nous savons les réclamer. Et M. Ducharme conclut, avec force, que l'heure est arrivée de nous lever, pour la défense de nos intérêts les plus sacrés, et de faire cause commune avec nos frères d'Ontario, qui soutiennent présentement le feu du combat au nom et au bénéfice de nous tous.

Un pareil langage, tenu par un tel homme, est très significatif. Il indique clairement l'orientation de l'opinion parmi les diverses classes sociales de notre Canada français.

L'arrière-pensée des ennemis du français

Que M. Ducharme soit dans le vrai, en exprimant le sentiment que nous venons de voir, et que nos coreligionnaires de langue anglaise, du moins ceux d'entre eux qui consentent à voir juste à travers le nuage des préjugés, aient raison de comprendre enfin que la cause catholique est profondément intéressée dans cette guerre que le fanatisme sectaire fait partout au français, la preuve s'en trouve dans l'aveu dépourvu d'artifice, presque cynique, d'un correspondant protestant au *Daily Times*, de St-Thomas, Ont.

Ce «dénicheur de torts» (*Fault-Finder*, c'est la signature qu'il a choisie) écrivait au journal de sa localité pour protester contre les opinions émises par M. Henri Bourassa qui venait, dans un superbe discours à St-Thomas, de revendiquer fièrement les droits imprescriptibles de la langue française en ce pays. Le plaignant, qui ne peut supporter tant d'audace, entre autres arguties commet tout crûment la suivante : — « Nous savons tous que l'homme qui peut parler deux langues possède un avantage sur celui qui n'en peut parler qu'une. Ceci s'applique à une nation aussi bien qu'aux individus, mais la raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion. . . »

A côté de cette brutale révélation, divers témoignages se sont produits récemment, venant de milieux anglais, et qui, par bonheur, en compensent amplement l'amertume.

C'est M. J.-H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, à Montréal, écrivant au *Sunday Herald*, de cette ville :

Est-ce que les Français ne sont pas nos concitoyens ? Pourquoi ne s'en pas soucier alors ? Ce sont de meilleurs Canadiens que la plupart d'entre nous. Ce sont eux qui nous ont gardé un Canada libre. Nous serions peut-être sous le talon de Downing Street aujourd'hui, si nous n'avions eu nos compatriotes canadiens-français, au lieu de quoi nous sommes libres, autonomes.

Sachant cela, mes lecteurs comprendront que je sois ennuyé par l'individu qui ne se donne pas la peine de connaître et de comprendre les Français, se moque de leur religion, ridiculise leur langue et rit de leur race. Le Canada est assez grand pour les deux races. »

C'est M. O'Hagan, publiciste irlandais catholique et l'indéfectible défenseur des droits français en Ontario, écrivant au *Globe*, de Toronto :

Une chose, que nous devons comprendre, si nous voulons être de bons Canadiens, c'est qu'il n'y a pas de meilleure race dans ce pays ; que le Canadien français des rives du Saint-Laurent ou de l'Ottawa qui évoque fièrement Jacques Cartier, Champlain ou l'évêque Laval, et qui parle la langue de Corneille, de Lamartine, est certainement l'égal comme sujet britannique, du plus grand admirateur du drapeau, anglais, même si les ancêtres de ce dernier sont venus du cœur de Londres. Et sa belle langue gauloise est un signe de courtoisie, de culture et de caractère français, sauf pour les bigots étroits.

Il est, de plus, aussi faux de dire que le Canada est un pays anglais que de prétendre que les États-Unis forment un pays anglo-saxon. Comme question de fait, la province de Québec est entièrement française, et il y a une minorité considérable dans sept des autres provinces. Il y a, si je comprends bien, 250,000 Canadiens français en Ontario. Est-ce exiger trop, je vous le demande, que de s'attendre à ce que cette minorité française d'Ontario soit traitée avec autant de justice et de générosité que l'est la minorité anglaise dans Québec ?

Supériorité des écoles bilingues ontariennes

Nos compatriotes ont eu une autre joie encore, un surcroît de consolation, au sein de leurs poignantes angoisses. Ce fut de constater, une fois de plus, fin novembre passé, la haute supériorité de la formation intellectuelle et morale que donnent aux élèves leurs écoles bilingues, ces écoles bilingues que l'on veut abattre, sous le prétexte d'infériorité.

Laissons *le Droit*, d'Ottawa, nous en fournir une attestation particulièrement émouvante. Il publie :

Hier soir, au Pensionnat du Sacré-Cœur, rue Rideau, on fêtait très délicieusement la Sainte-Catherine. De cette fête patriotiquement intellectuelle et très artistique, on peut tirer quelques conclusions assez consolantes pour l'heure.

Les petites du Cercle Jeanne-d'Arc n'ont peut-être pas rêvé que leur élocution impeccable, leur intelligente expression et leur harmonieux ensemble pouvent être l'affirmation d'un principe. Pour ceux qui ont remarqué l'accent convaincu des plus grandes, évoquant nos deux gloires centennaires, Veillot et Châteauguay, il était évident que la culture de l'intelligence et du cœur ne s'arrête pas au dernier problème de l'arithmétique ou au diplôme en tenue des livres.

La note religieuse, l'accent de piété filiale, le salut patriotique au défenseur de l'Église et au défenseur de la Patrie, indiquent la formation intégrale des jeunes intelligences et des jeunes cœurs faits pour connaître, aimer, servir leur Dieu, leur patrie, leur famille.

Voilà comment on entend l'éducation et l'instruction dans nos écoles bilingues, primaires, académiques et supérieures.

Une deuxième remarque se présente d'elle-même. Hier, cinq jeunes élèves recevaient les cinq premiers brevets académiques accordés à des élèves d'Ontario par le gouvernement de Québec. Cinq se sont présentées, cinq ont été couronnées. C'est un début qui fait honneur à l'institution, c'est un succès qui récompense le courage des élèves, c'est un exemple qui stimule les plus jeunes, c'est une leçon pour ceux qui dirigent l'enseignement religieux.

En juin prochain on aura obtenu un autre diplôme et pour la première fois encore.

Décidément les enquêtes officielles et les persécutions ont du bon, puisqu'elles mettent en relief ce qui en d'autres temps n'aurait pas été remarqué, comme d'ailleurs tout ce qu'accomplit le dévouement et la charité.

L'Ouest et l'activité française

Nos compatriotes des provinces de l'Ouest, pour n'être pas en pleine bataille comme ceux de l'Ontario, n'en déploient pas moins une activité louable, afin de hâter leur organisation en vue des éventualités prochaines.

D'ailleurs, le refus nouveau et, cette fois, catégorique qui vient de leur être opposé par la Commission des Écoles publiques de Winnipeg, déclinant l'offre de donner suite aux fameux amendements Coldwell et de prendre à bail les écoles séparées, dans des conditions acceptables pour la minorité ; la folle équipée des étudiants du

Kelvin High School, à Winnipeg, envahissant, en pleine nuit, avec la tolérance paternelle de la police, le couvent Sainte-Marie, jusques aux portes des dortoirs—tous ces témoignages de « respect et de bon vouloir » à la tudesque, sont bien propres à leur rappeler que « la vigilance constante est le prix de la liberté ».

Ils prennent donc leurs mesures pour se suffire de plus en plus et préparer leurs cadres de combat, de façon à pouvoir s'affirmer énergiquement, à l'heure voulue.

Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, ils organisent en même temps de puissants syndicats financiers, où l'influence française doit demeurer prépondérante, en dépit des noms d'affaires anglais, adoptés de préférence, parfois, comme passe-port plus efficace dans le monde de la finance. Ces syndicats ont pour but de faciliter aux Canadiens français arrivant ou déjà établis dans ces diverses provinces l'acquisition du sol ou la conservation des immeubles déjà acquis.

A Winnipeg, c'est *The First Canadian Estates Limited*, organisé sous la direction de l'infatigable patriote M. L.-A. Delorme, président de la Société S.-Jean-Baptiste de Winnipeg : constitué en corporation par charte de la Province, le 17 septembre 1913, et dont les opérations paraissent combinées de telle sorte qu'elles promettent d'appréciables bénéfices, à ceux qui voudront y placer des fonds, en même temps qu'elles devront rendre les plus signalés services aux clients du syndicat.

A Régina, c'est *The Capital City Investment Co'y*, qui annonce dans le coquet *Bulletin* nouveau de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan : « Actionnaires canadiens, Employés canadiens, Compagnie canadienne. — Quand vous viendrez à Régina, venez nous voir ; on parle français chez nous. » Et suivent une couple de noms bien français. Aussi soupçonnons-nous fort les esprits dirigeants de l'A. C. F.-C. S. de n'être pas étrangers à cette fondation, ce dont nous les félicitons très cordialement.

La *Capital City Investment Co'y*, en effet, se met à la disposition de nos gens « comme agents financiers pour négocier leurs emprunts, acheter ou vendre des terrains de ville ou de campagne, les faire protéger contre l'incendie par de bonnes compagnies d'assurance ».

Voilà un service très précieux et bien propre à profiter grandement au développement de l'influence française en Saskatchewan. Puisse cette louable initiative obtenir des Canadiens français de cette province et du dehors tout l'encouragement qu'elle mérite !

A Edmonton, c'est la *Société de Colonisation de l'Alberta*, greffée sur la Société du Parler français en Alberta, et qui complète, petit

à petit, une sérieuse organisation financière, dans le même dessein et par des moyens de même nature que ceux dont s'inspirent et se servent les groupes voisins.

En Alberta, M. l'abbé Normandeau, le nouveau missionnaire colonisateur, prépare, par une habile et consciencieuse campagne de presse, dans les deux journaux locaux : *le Courrier de l'Ouest* et *le Progrès Albertain* (ancien *Progrès*, de Morinville) le succès de la prochaine saison colonisatrice. Il a déjà, du reste, en son apostolique entreprise, obtenu des résultats tangibles, ainsi que lui-même nous en informe, en relatant la genèse de sa nomination encore récente.

« Depuis ce temps, écrit M. l'abbé Normandeau, les événements ont prouvé que cette nouvelle charge était bien nécessaire ; car après un voyage d'exploration autour du Lac la Biche, de Bonnyville, de Saint-Paul, etc., au delà de 200 *homesteads* ont été inscrits par des familles canadiennes-françaises dans les endroits sus nommés, 4 à 5 sites d'églises choisis et approuvés par l'autorité diocésaine, 12 à 15 familles placées avantageusement dans les vieux centres. Telle est, en partie, l'œuvre de l'organisateur, qui devra en même temps s'efforcer de renforcer les vieilles paroisses par de nouvelles recrues. »

De son côté, le Bureau du Parler français de l'Alberta, qui est en même temps le Secrétariat régional du Comité Permanent de la Langue française pour cette province, n'est pas resté inactif, tant s'en faut.

Outre l'organisation du banquet d'honneur à son digne président, l'honorable M. Gariépy, lequel obtint un mémorable succès, le Parler français d'Alberta a augmenté notablement le nombre de ses cercles et de ses membres ; il a lancé et mis en bonne voie de succès le projet d'une publication unique : le *Livre d'or des Canadiens français de l'Ouest*, qui nous fera mieux connaître les valeureux champions de la cause française au delà des grands lacs, ceux du passé et ceux du présent ; enfin, il a sérieusement entamé la campagne pour assurer à l'Alberta les bénéfices, la protection, la collaboration du « Ralliement catholique et français en Amérique », en orientant nos groupes de la lointaine province vers cette fédération nationale des énergies françaises.

Partout la vie française

Cette belle activité d'organisation et de propagande françaises, qui se manifeste ainsi dans l'Alberta, n'est pas moins appréciable en Saskatchewan.

Ici non plus on ne piétine pas sur place. Outre le lancement de ce syndicat financier, très opportun, dont nous avons déjà parlé, nos compatriotes de la Saskatchewan, par leur vaillante Association Catholique, viennent de nous présenter un vigoureux *Bulletin* trimestriel, organe de l'Association.

Ce n'est, pour commencer, qu'une gentille revue, de la plus coquette apparence — tout à l'honneur du bon goût typographique par lequel se distinguent les ateliers du *Patriote de l'Ouest* — avec ses seize pages, sous jolie couverture. Mais ces seize pages regorgent de choses excellentes, toutes pleines du plus vif intérêt. Nous comprenons sans peine la légitime ambition dont s'animent les promoteurs : voir leur modeste revue se muer, plus tôt que tard, si le Bon Dieu lui prête vie, en un beau journal hebdomadaire régional, pour la Saskatchewan du sud, avec siège à Régina. Puissent leurs vœux se réaliser !

Ce journal serait d'autant plus utile, et le *Bulletin* est d'autant indispensable, que l'Association C. C.-F. S. songe à entreprendre aussi, comme ses dignes rivaux de l'Alberta, une campagne intensive de colonisation franco-catholique, au succès de laquelle un organe, dans la partie méridionale de cette vaste province, collaborera très efficacement avec le *Patriote de l'Ouest*, dont l'influence va grandissante et dont le concours est déjà si précieux.

En attendant que les derniers plans soient arrêtés, pour ce travail nouveau, l'A. C. F.-C. S. poursuit avec ardeur le recrutement de ses membres et la fondation de ses cercles. Déjà ceux-ci sont près d'atteindre la cinquantaine, et ceux-là composeront bientôt le bataillon superbe d'environ quinze cents soldats d'élite.

Le travail d'enrôlement que mène, dans le cours du présent mois de janvier, le R. P. Libert, délégué de l'Association, à travers les centres français de la Saskatchewan du nord, promet les plus appréciables résultats.

Entre temps, l'Association développe à Régina, l'heureuse institution de ses « soirées familiales » françaises, et les 350 Canadiens français de la capitale provinciale y trouvent, avec l'occasion propice de se concerter pour le bien de la cause, l'appoint des plus réconfortants divertissements.

Prince-Albert, la pro-capitale septentrionale, où le congrès français de la Saskatchewan doit siéger, cette année, n'a pas voulu demeurer en reste de zèle vis-à-vis sa sympathique rivale du sud.

Grâce à la louable initiative du *Patriote de l'Ouest* et de son insigne protecteur, S. G. Mgr Pascal, le coquet hôtel de notre confrère, si bien situé, à proximité de la cathédrale, a pu mettre de vastes pièces à la disposition du cercle local de l'A. C. F.-C. S. et de tous

nos compatriotes de Prince-Albert qui veulent se prévaloir de cette gracieuse hospitalité.

Là, tous les soirs de la semaine, les Canadiens français de Prince-Albert, qui en ont le goût et le loisir, peuvent aller se rencontrer et causer à la bonne franquette, dans l'intimité du foyer, tout en profitant des nombreux journaux et publications de langue française que la Rédaction du *Patriote de l'Ouest* met aimablement à leur disposition.

De plus, une fois par semaine, comme à Edmonton et à Régina, ont lieu des « soirées de famille », où les dames sont de la partie et dans lesquelles la bonne vie française reprend entièrement tous ses droits.

La série de ces soirées sociales, à la fois si reposantes et si profitables pour le maintien des vraies traditions, fut ouverte par une séance solennelle, le 18 décembre 1913. Quelques causeries charmantes autant qu'édifiantes y furent faites, et le cercle local de l'A. C. C.-F. S. en profita pour se retremper et pour reprendre un élan nouveau, en faisant ses élections annuelles. Furent alors élus, à l'unanimité : Membre Honoraire, le R. P. A.-F. Auclair, O. M. I. ; Président, M. J.-P. Daoust, gérant du *Patriote* ; Vice-Président, M. J.-A. Potvin ; Secrétaire-trésorier, M. L.-R. Cloutier ; Directeurs : MM. le Dr Moreau, Joseph Jarest, Frank Russell, S.-G. Mandville, F.-X. Gervais, Alphonse Côté.

Après cette belle rentrée en scène, et les entraînant allocutions du R. P. Auclair, de MM. les abbés Meindre, Myre, Brissette, de MM. Moreau, Jaret, Daoust, etc., nul doute que le cercle local de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan à Prince-Albert fasse d'excellente besogne. Nous le lui souhaitons de tout cœur et l'attendons à l'œuvre.

La cause française aux Etats-Unis

Nos co-nationaux dans la Nouvelle Angleterre n'ont pas laissé chômer eux non plus, en ces dernières semaines, la défense des intérêts français dans leurs milieux.

A Holyoke, Mass., nous apprenait *la Justice* de cette ville, ils ont fondé un cercle d'étude et de propagande de la langue et de l'influence françaises, sous le nom bien significatif d'Académie française.

A Fall-River, l'appel lancé par la Jeune Garde du Sacré-Cœur, en vue d'une fédération des sociétés catholiques de langue française de Fall-River, a été compris et entendu. A une enthousiaste assemblée tenue le dimanche, 23 novembre, à Fall-River, environ deux cents délégués, représentant plus de cinquante sociétés de cette ville,

ont adopté une résolution approuvant entièrement le projet de la fédération.

Il a donc été résolu que les sociétés franco-américaines de Fall-River se ligueraient pour travailler avec plus d'ensemble à l'avancement de notre nationalité.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que les sociétés de Fall-River doivent se fondre en une seule à tous les points de vue ; il s'agit seulement d'établir un lien moral entre les groupes et de supprimer les rivalités de clocher.

« D'après l'esprit de cette fédération, poursuit l'*Avenir National*, à qui nous empruntons ces notes, tous les Franco-Américains, fussent-ils démocrates, progressistes ou républicains, s'uniraient toujours et complètement quand il s'agirait de promouvoir les intérêts de la nationalité, de quelque manière que ce soit, par exemple, par la célébration de nos fêtes franco-américaines.

« D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours été enseigné et à qui voulut l'entendre que l'union fait la force ?

« C'est, sans doute, avec cette pensée que l'on travaille avec tant d'activité dans notre beau Canada, où germent de si fécondes idées, à unir toutes les énergies franco-catholiques de tout le pays ? On réussit à merveille. *Le Patriote de l'Ouest* nous dit, en parlant du Ralliement catholique et français en Amérique :

« Cette fédération est nécessaire : cette fédération est possible, et déjà elle est en bonne voie d'accomplissement, grâce à Dieu.

« L'Ouest canadien se devait de ne pas rester étranger à ce mouvement. Aussi a-t-il répondu avec enthousiasme, dès la première heure, à l'appel qui lui était fait. On a vu ici des hommes de toutes les nuances politiques se donner loyalement la main, sous la direction de l'épiscopat et du clergé, pour fonder de véritables associations nationales, qui ont déjà fait sentir leur influence bienfaisante en plus d'une occasion : la Société du Parler français de l'Alberta, l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, l'Association S.-Jean-Baptiste du Manitoba. »

« On reconnaît donc partout la nécessité de ces ralliements catholiques qui se multiplient avec une rapidité étonnante dans tous les pays, et il convient de féliciter les Franco-Américains de Fall-River d'avoir jugé à propos de s'unir en une vaste confédération qui aura toujours pour but de son travail la défense de notre Mère la sainte Église et l'avancement de notre élément sur cette terre d'Amérique. »

A Centralville, R. I., les jeunes Canadiens français fondent un nouveau cercle national, le Club l'Assomption, et ils louent brave-

ment l'un des principaux édifices de la localité, pour y installer leurs quartiers généraux.

Sous l'habile direction de M. l'abbé Jean Comeau, vicaire de la paroisse S.-Louis, la jeune institution, qui comptait déjà une centaine de membres, dès ses débuts, promet de faire un beau travail pour la cause française et catholique.

De Woonsocket nous arrive la bonne nouvelle que M. Henri Ledoux, président général de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, a renoncé à la position qu'il occupait dans le service municipal de sa ville, afin de pouvoir se consacrer plus entièrement à l'avancement de l'association qu'il dirige. Voilà qui paraît garantir de magnifiques triomphes nouveaux à cette puissante organisation de mutualité franco-catholique, déjà en si bonne voie de remplir un rôle éminemment salubre parmi les nôtres d'outre-quarante-cinquième.

La vie nationale en Acadie

Nos frères les Acadiens, faut-il le rappeler, ne restent pas en arrière dans l'élan général des groupes français d'Amérique pour s'organiser mieux et s'affirmer davantage.

Le dernier mois écoulé leur a vu naître jusqu'à trois journaux nouveaux pour servir leurs intérêts de religion ou de race. Ce sont le *Madawaska*, à Edmunston, déjà signalé, l'*Acadien*, à Moncton, libéral en politique, mais national et catholique quand même, affirme-t-il, et enfin, le *Northern Light*, à Bathurst, N. B., directeur M. Mersereau : celui-ci débute en langue anglaise exclusivement, mais il promet, pour bientôt, aux catholiques de langue française une édition en leur propre idiôme.

Notre membre éminent du Comité Permanent de la Langue française, l'honorable juge Pierre-Amand Landry, heureusement revenu à la santé, après une inquiétante crise, et que le gouvernement fédéral élevait naguère au poste distingué de Juge en chef de la Cour du Banc du Roi pour sa province, a signalé son retour à la vie publique par un geste magnanime de solidarité patriotique.

Il a pris l'initiative d'une souscription nationale en faveur d'un vieil Acadien, ancien député et bon serviteur de sa race, M. Urbain Johnson, et qui est tombé, depuis, dans un lamentable dénuement. La souscription, dont l'honorable M. Landry donnait généreusement l'exemple, a bien réussi.

Le Conseil exécutif de L'Assomption Nationale, à l'appel de son président, l'honorable Sénateur Poirier, et avec le concours précieux de Mgr Richard et de M. l'abbé J.-V. Gaudet, s'est mis courageusement à l'œuvre pour provoquer un grand mouvement de colonisation et de rapatriement des Acadiens au Nouveau-Brunswick.

Nous faisons des vœux pour que la noble entreprise obtienne tout le succès dont elle est digne ; pour qu'elle contribue efficacement à assurer aux chers Acadiens la prépondérance qui leur appartient, par droit d'ancienneté et de souffrances, dans les Provinces Maritimes, et peut-être même, un jour, la reconquête pacifique du beau pays qui fut volé aux frères d'Évangéline.

Un autre pas en avant

Dans la province de Québec, l'événement le plus remarquable du dernier mois, au point de vue français, sur le terrain de l'organisation, paraît bien être la démarche entreprise par un groupe de médecins catholiques, de langue française, à Montréal, pour se constituer en un « Cercle des Médecins catholiques canadiens-français », avec un aumônier, et des règlements à base nettement catholique.

Pareille tentative, pour toute nouvelle qu'elle est, n'en mérite pas moins qu'on lui souhaite de réussir pleinement.

Un deuil au Canada français

C'est notre pénible devoir de terminer cette chronique par la mention d'un vide douloureux que la mort vient de faire dans les rangs des apôtres, trop peu nombreux, pourtant, sur le dévouement desquels peut compter sans réserve la défense des intérêts catholiques et français au Canada.

Sir Joseph Dubuc, ancien député fédéral et ancien ministre en sa province, puis Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi au Manitoba, en retraite, est mort, le 7 janvier courant, dans la 74^e année de son âge, à Los Angeles, Cal., où il passait la saison d'hiver.

Sir Joseph Dubuc était l'un des membres les plus estimés du Comité Permanent de la Langue française, établi par le mémorable Congrès de 1912, où le vénéré magistrat manitobain figura noblement, dans l'éclat de ses vertus d'intègre citoyen et de ferme croyant.

Sa mémoire vivra longtemps, comme celle d'un chevalier de l'honneur et du patriotisme militant, dans les meilleures pages, aux annales du Canada catholique et français.

Nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre admiration sincère et de nos plus vifs regrets. — A. D.

L'Action française en Amérique

L'abondance des matières pour la présente livraison, et surtout l'exceptionnelle étendue de la chronique « Au service des intérêts français », nous force à renvoyer au mois prochain la suite des *Feuillets de route* de notre collaborateur, M. Amédée Denault.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(suite)

Hureux, — **se** (*uræ*, — **f**) adj.

|| Heureux, — se.

VX FR. Ancienne prononciation, BEZE, *De franciâ linguâ*, XVII^e s. ; CHIFFLET, GRAM. ; P. BUFFIER, GRAM. ; MÉNAGE, *Observations*, ch. CLXX.

DIAL. *Id.*, Picardie, CORBLET ; Normandie, MOISY, MAZE, ROBIN ; Anjou, VERRIER ; Centre, JAUBERT ; Bresse, GUILLEMANT. Encore aujourd'hui dans les faubourgs de Paris.

Hussier (*usyé*) s. m.

|| Huissier.

DIAL. *Id.*, Anjou, (*h* non asp.), VERRIER ; Normandie, (*h* asp.), MOISY ; Centre, (*h* asp. ou non), JAUBERT.

FR.-CAN. L'*h* est tantôt nulle, tantôt aspirée.

Husting (*hostin*, *hostin*) s. m.

|| Tribune en plein air, d'où les politiciens haranguent les électeurs.

FR. Le mot anglais *hustings* est enregistré par Littré et Larousse, pour désigner l'estrade, en Angleterre, d'où les candidats à la Chambre des Lords font leur profession de foi et adressent la parole aux électeurs.

FR.-CAN. On dit aussi : *estrade*.

Hyacinthe (*yase:t*) s. f.

|| Jacinthe.

VX FR. *Id.*, DARM.

DIAL. *Id.*, Poitou, VERRIER.

Hypothèque (*epotèk*) s. f.

|| Hypothèque.

DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY ; Bas-Maine, DOTTIN.

FR.-CAN. Au fig. : (en parlant d'un malade, de qq-un qui est malheureux en ménage, qui a un lourd fardeau à porter) : Ce pauvre vieux, il en a un *hypothèque* ! — C'est pas une petite *hypothèque*, qu'une femme méchante comme ça !

Hypothéquer (*epotéké*) v. tr.

|| Hypothéquer.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

Hypothiquer (*epotiké*) v. tr.

|| Hypothéquer.

DIAL. *Id.*, Anjou, VERRIER ; Normandie, MOISY.

Hypothitier (*epotityé*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Hypotenter (*ipotaté*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Hypothiquer (*ipotiké*) v. tr.

|| Hypothéquer.

Hydrant (*idra*) s. m.

|| Hydrante (s. m. : bouche d'eau disposée dans les rues pour servir en cas d'incendie, BESCH.).

ÉTYM. Cf. ang. *hydrant* : pompe foulante, F. et I.

FR.-CAN. On dit aussi : *fontaine*, *prise d'eau*.

Hytropique (*itropik*) adj. s.

|| Hydropique.

FR.-CAN. Aussi *hystropique*, *hestropique*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

JEAN NESMY. *Jean-le-Loup*. Paris (Delagrave, 15, rue Soufflot), 1913 in-8° jésus, 127 pages, avec illustrations.

Toute la gent animale de la basse-cour et de la forêt font ici mille tours. Récits anciens, répandus dans les campagnes de France, que les grand'mères redisent à leurs petits enfants ; mais il fallait un jongleur nouveau pour rajeunir ces vieux contes, leur donner une tournure littéraire, les remanier, y introduire des traits nouveaux d'observations malignes qui amusent les grands, tout en leur conservant la grâce naïve qui fait la joie des petits. Et Jean Nesmy a écrit *Jean-le-Loup* pour ses fils... et pour les nôtres, et pour nous aussi — de quoi il faut le louer et le remercier beaucoup.

Mlle LYA BERGER. *La Voix des Frontières*. Paris (Éditions Presse française, 12, rue Servandoni), 1913, in-16, 315 pages.

Drame intime, qui se passe dans les contrées lorraines, vers la frontière. Simplement, douloureusement, mais avec une grande fermeté, l'héroïne se sacrifie pour servir la cause du pays. Caractères nettement tracés, bonne tenue littéraire.

JEAN YOLE. *Les Arrivants*. Tourcoing (Duvivier), 1913, in-16, 350 pages.

Ce volume est le 4e de la collection des *romans apologétiques et sociaux* que publie la maison Duvivier. Chaque roman de la collection développe un principe, expose une tendance, excite un enthousiasme. Celui-ci présente un exemple dont plusieurs devraient s'inspirer dans la vie sociale. Récit vivant et pittoresque.

EMILE HORN. *Influence sociale de sainte Élisabeth de Hongrie*. Paris (Le-coffre), 1913, in-12, 125 pages.

Ce livre fait suite, en quelque sorte, à la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, du même auteur, couronnée par l'Académie française. M. Horn montre comment la grande sainte du moyen âge sut, en pratiquant les vertus chrétiennes, faire prévaloir et respecter les droits de la femme, et il nous présente le tableau de son influence se déroulant à travers les siècles.

A. R.

LES LIVRES

R. P. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M. *Le Père Gabriel de la Ribourde*. Québec, 1912, in-8°, 24c. × 16c., 73 pages.

Le Père Gabriel de la Ribourde fut l'un des quatre religieux qui, en 1760, vinrent reprendre, au Canada, les travaux apostoliques des Récollets interrompus depuis une quarantaine d'années.

Dans une étude historique très fouillée et fortement documentée, le P. Jouve dit la sainteté, les travaux et la mort du Père de la Ribourde.

L'historien du Frère Didace apporte là une nouvelle et précieuse contribution à l'histoire des Récollets au Canada.

Etude critique de notre système scolaire. Montréal. (Bureaux de l'A. C. J. C., 1075, rue Rachel Est), 1913, in-8°, 188 pages. Imp. *L'Action Sociale Ltée*, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

Ce volume renferme les mémoires présentés au Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, aux Trois-Rivières, les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1913.

« Où en sommes-nous dans la province de Québec pour l'instruction publique? Notre système scolaire offre-t-il des garanties sérieuses au point de vue de la liberté des citoyens et de l'efficacité de l'enseignement? Les classes sont-elles fréquentées? Les instituteurs sont-ils compétents? La comparaison de nos écoles avec celles des provinces voisines et des pays étrangers nous serait-elle avantageuse ou désavantageuse? »

Telles sont les questions que l'Association avaient posées à ses membres et qu'elle avait inscrites au programme du Congrès. Et les rapporteurs ont répondu, loyalement et soigneusement, sans parti pris, sans préjugés, avec des chiffres et des faits et non par des phrases et des tirades.

Sincère et éclairée, cette critique de notre système scolaire met en lumière et les qualités et les défauts. « On n'y trouve ni portrait flatté, ni caricature », mais un tableau honnête de la situation, et d'honnêtes considérations sur les modifications qu'il serait avantageux ou nuisible d'y apporter.

Cette publication fait honneur à l'Association qui en a préparé les matériaux; et elle rendra vraiment service à ceux qui veulent se former sur notre système scolaire une opinion raisonnée et cherchent à discerner ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux dans certains éloges sans restrictions et dans certaines critiques.

ADJUTOR RIVARD.

REVUES ET JOURNAUX

La *Revue des Poètes* (15, rue Racine, P. ; 10 décembre, pp. 280-281), publie deux poèmes : *La Patrie de l'âme*, et *la Légende du doux Parler*, écrits par M. Gustave Zidler « pour l'œuvre du Ralliement catholique et français en Amérique ».

Ces vers sont extraits du prochain recueil, déjà annoncé ici, du poète français-canadien.

Les *Etudes religieuses* (50, rue de Babylone, P. ; 5 décembre, pp. 636-659) donnent un compte rendu de la XXXVI^e *Assemblée de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne*, qui s'est tenue à Clermont, du 26 au 29 août dernier. La quatrième commission provoqua davantage la curiosité et l'intérêt ; elle avait en effet à traiter « un sujet sympathique, important et délicat » : l'Association catholique de la Jeunesse française au collège.

M. l'abbé Camille Roy présenta à cette commission un rapport sur l'Association catholique de la Jeunesse dans les collèges du Canada français. En résumant le rapport de M. l'abbé Roy (p. 656), M. H. Caye, l'auteur du compte rendu, écrit :

Je ne sais vraiment à qui allaient surtout les applaudissements enthousiastes que susciterent ses paroles : à la Nouvelle France qu'il représentait, à sa personne si sympathique, si modeste, si Vieille-France, ou à la Fédération dont il retraçait la courte, mais déjà glorieuse histoire.

Sous ce titre : *l'Alsace d'outremer*, M. Gustave Gautherot entretient les lecteurs de *l'Univers* (19, rue des Saints-Pères, P. ; 15-16 décembre) du Canada français, cette « autre Alsace ».

Il ne faut point faire à la civilisation anglaise l'injure de la comparer à cette barbarie prussienne que représentait si bien le « galopin en uniforme » de Saverne. D'autre part, si l'Alsace-Lorraine attend toujours le moment de déchirer entre nos bras son voile de deuil, le Canada ne songe plus à une impossible réunion. Mais les liens du passé ne sont pas brisés : bien au contraire, en ce qu'ils ont d'essentiel, ils se renouent... Les Canadiens-Français appellent les Anglais du *Dominion* leurs « concitoyens » ; ils réservent le titre de « compatriotes » à ceux de leur sang, et

de ce sang ils revendiquent de plus en plus les droits supérieurs. Loyaux sujets de la Couronne britannique, — jusqu'au jour où cette couronne, selon la loi qui préside à ses destinées « impérialistes », sera obligée de leur laisser une complète indépendance, — c'est la France, leur mère, qu'ils aiment d'amour, et c'est à son foyer qu'ils rallument leurs flambeaux longtemps vacillants.

La lumière en est pure, car, plus heureux que nous qui avons laissé la folie révolutionnaire égarer notre raison, ils recueillent sans effort l'essence de nos traditions nationales.

Et M. Gautherot parle surtout de notre lutte pour la conservation de la langue française, de l'œuvre de la Ligue des droits du français, du livre de Pierre Homier, etc.

Dans *l'Univers* (19, rue des Saints-Pères, P. ; 17 décembre), *Lettre du Canada*, signé : JEAN-BAPTISTE, sur « le loyalisme des Franco-Canadiens », à propos du centenaire de la bataille de Châteauguay. Après avoir rappelé quelques détails de ce « glorieux fait d'armes », l'auteur ajoute :

Un mariage de raison, comme disent volontiers nos cousins d'outre-Océan, unit le Canada français à l'Angleterre. Leur « loyalisme » est fait de loyauté d'abord, et aussi d'intérêt bien compris. La Grande-Bretagne n'a pas en Amérique de meilleur appui de sa souveraineté. Mais ils laissent entendre, à l'occasion, que leur fidélité aurait pour limite la méconnaissance des droits essentiels qu'ils ont, eux, les premiers défricheurs et les inébranlables défenseurs du sol, à conserver leur langue, leurs traditions, leur caractère français et catholique. Aux adversaires, parfois inattendus, qu'ils rencontrent sur leur chemin, aux ennemis de l'école bilingue qui tentent à l'heure actuelle un coup de force en Ontario, ils rappellent sans se lasser les leçons de l'histoire. Et, si l'anniversaire de Châteauguay leur en fournit aujourd'hui une occasion mémorable, ils tirent aussi de cette bataille heureuse, quoique si inégale, une maxime bonne à méditer dans tous les temps et dans tous les pays ; elle enseigne, disent-ils, que, bien loin de s'abandonner elles-mêmes, les minorités opprimées doivent chercher dans l'entêtement de la résistance et l'énergie de la riposte le secret de la victoire.

Un voyage au Canada. Conférence de M. Gaston Saugrain, devant la Société républicaine de l'Eure, et dont le *Journal de Vernon* rend compte dans son numéro du 6 décembre : description de paysages pittoresques, développement économique, émigration, politique de l'Angleterre, caractère des Canadiens français.

France-Canada (21, rue Cassette, P.). Le fascicule de décembre renferme une étude de M. A.-D. de Celles : *A la conquête de la liberté*. M. de Celles dit par quelles étapes nous avons passé, du « lendemain de la conquête, alors que nos ancêtres n'étaient rien politique-

ment, à nos jours, où leurs fils ont conquis d'égalité avec leurs concitoyens anglais dans la jouissance, la plus ample possible, des droits politiques ».

La Pensée française. C'est le titre d'une nouvelle revue, publiée chez Bloud et Gay (7, Place Saint-Sulpice, P. XI ; 12 francs), sous la direction de Mme Claire Virenque.

Parmi les membres du comité de patronage, nous remarquons les noms de Mmes Juliette Adam, Lya Berger, Alph.-J. Daudet, de MM. Denys Cochin et Étienne Lamy, de l'Académie française, Georges Goyau, Lerolle, Frédéric Mistral, Ch. de Pomairols.

En présentant au public cette nouvelle publication mensuelle « de littérature, d'art et d'action sociale », que nous sommes heureux de recommander aux lecteurs du *Bulletin*, Mme Virenque écrit :

La Pensée française sera une revue délibérément et franchement catholique d'inspiration et de tendances... Elle s'adresse aux écrivains qui veulent réaliser leurs aspirations vers l'idéal chrétien.

Elle s'offre donc comme l'organe des romanciers et des poètes qui, répondant à l'appel du Comité de littérature spiritualiste, viennent chaque année grossir les rangs de la jeunesse intellectuelle croyante.

Les hommes d'action qui puisent dans la pensée chrétienne le principe de leur généreux apostolat auront en notre Revue, une tribune. Ils pourront y défendre les revendications de la justice et les causes de la charité. Il nous a semblé que nous pouvions rallier, pour les défendre, sous un même drapeau ceux qui se vouent comme nous au service d'un idéal littéraire et d'un idéal social.

Une marée montante. Titre de l'article où *la Vie Nouvelle* (14, rue d'Assas, P. ; 14 décembre) résume, pour ses lecteurs, l'étude de M. l'abbé L.-A. Groulx sur le Congrès de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, publiée dans *la Nouvelle France*.

Dans le *Bulletin* de novembre dernier, p. 117, une erreur typographique nous a fait attribuer à M. « Vincent » un article sur la question des langues artificielles, paru dans *l'Année linguistique*. L'auteur de cet article est M. Julien Vinson, le directeur de la *Revue de Linguistique*.

A. R.

LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

LISTES D'EXPRESSIONS POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Termes d'épicerie

Expressions fautives	Expressions correctes
<i>Bean</i>	Fève, haricot.
<i>Baked beans</i>	Fèves apprêtées.
<i>Beans cannées</i>	Fèves, haricots en conserve.
<i>French beans</i>	Haricots verts.
<i>Pork and beans</i>	Fèves au lard.
<i>Wax beans</i>	Fèves au beurre.
<i>Béconite</i>	Sarrasin.
<i>Béloné</i>	Mortadelle, saucisson, saucisson fumé, saucisson de Bologne.
<i>Borax, powder borax</i>	Borax, borate.
<i>Bocaut</i>	Bocal, boucaut.
<i>Brand</i>	Marque, marque de commerce.
<i>Can</i>	Boîte, bidon, bocal, pot, jarre, boîte à conserves.
<i>Cannage, canning, canned goods</i>	Conserves alimentaires.
<i>Fruits cannés</i>	Confitures, fruits confits, compo- tes de fruits, marmelade.
<i>Canned meats</i>	Conserves, viandes en conserve.
<i>Canned soups</i>	Potages instantanés, potages con- contrés, consommés.
<i>Canned vegetables</i>	Légumes conservés, légumes en conserve.
<i>Maïs, tomates en can</i>	Maïs, tomates en boîte, en con- serve.
<i>Candy</i>	Bonbon, candi, sucre candi.
<i>Castanade</i>	Cassonade.
<i>Catsup</i>	Tomates en purée, tomates con- centrées.

<i>Mushroom catsup</i>	Sauce aux champignons.
<i>Walnut catsup</i>	Sauce aux noix.
<i>Charbon dur</i>	Anthracite.
<i>Charcoal, charbon mou</i>	Coke, charbon de bois.
<i>Cigarettes cork tipped</i>	Cigarettes à bout de liège.
<i>Cleanser</i>	Nettoyeur ?
<i>Cloves</i>	Clou de girofle.
<i>Cocoa</i>	Cacao.
<i>Condensed milk, lait condensé</i>	Lait concentré.
<i>Soupes condensées</i>	Soupes concentrées, consommés.
<i>Corn starch, connestache</i>	Amidon, amidon de maïs.
<i>Corn beef</i>	Bœuf à la mode.
<i>Corn flakes, toasted corn flakes</i> ..	Flocons de maïs, flocons de blé grillé.
<i>Crââkers</i>	Craquelin, biscuit.
<i>Currie powder</i>	Poudre à carry.
<i>Dried fruits, etc</i>	Fruits, légumes desséchés, comprimés.
<i>Extracts</i>	Extraits (de viandes, de fruits).
<i>Fèves en palettes</i>	Fèves en cosses.
<i>Finnan Haddie</i>	Morue fumée.
<i>Ginger bread</i>	Pain d'épice.
<i>Ginger beer</i>	Bière au gingembre.
<i>Globe (de lampe)</i>	Cheminée.
<i>Grapes</i>	Raisin.
<i>Grape-fruit</i>	Pamplemousse.
<i>Gravy</i>	Sauce, jus.
<i>Gravy soup</i>	Consommé.
<i>Grocer</i>	Épicier.
<i>Grocerie</i>	Épicerie.
<i>Groceries</i>	Épices, articles d'épiceries.
<i>Gum drop</i>	Guimauve, bâton de guimauve, sucre de guimauve.
<i>Horse radish</i>	Raifort.
<i>Huile de castor</i>	Huile de ricin.
<i>Huile de charbon</i>	Pétrole.
<i>Jam</i>	Confitures, conserves.
<i>Jelly</i>	Gelée, pâte de fruits.
<i>Juice</i>	Essence, extraits (de fruits, de légumes).
<i>Orange, lemon juice</i>	Orangeade, citronnade.
<i>Lemonade</i>	Limonade.

(à suivre)

PETIT BULLETIN DU SECRÉTARIAT DU COMITE PERMANENT
DE LA LANGUE FRANÇAISE

SERVICE DE LA COLONISATION ET DE L'IMMIGRATION

Offres et demandes d'emplois ou de chances d'établissement

Les notes insérées ici le sont au tarif de dix (10) sous la ligne, pour une première insertion, et cinq (5) sous la ligne, insertions subséquentes, sauf les cas où, pour valables motifs, le Secrétariat juge à propos de publier à conditions plus faciles. — Adresser toute communication relative à ce service : Secrétariat général C. P. L. F., No 236, Casier, Québec.

FERME DEMANDÉE.— M. D., New Aberdeen, N. E., Belge, 45 ans, avec sa femme et deux garçons, demande louer en vue d'acquisition, ou acheter, dans le Québec ou l'Ouest, ferme en exploitation, avec matériel de ferme, au moins 8 vaches, instruments agricoles, verger autant que possible. Offre à vendeur raisonnable, \$1,000 comptant et balance par versements à chaque six mois, avec intérêts à 5 p. c.

FEMME DE CHAMBRE.— Mme F., veuve, française d'origine, actuellement à Leduc, Alta, sollicite emploi comme femme de chambre dans un hôtel, dans l'Alberta, de préférence.

OUVRIER DE FERME.— M. C., Calgary Alta, Belge, 45 ans, avec son épouse et son fils de 24 ans, demandent emploi comme ouvriers de ferme et servante générale : femme, bonne cuisinière. Désirent se fixer dans centre français de l'Ouest, après meilleure initiation aux travaux de culture.

FAMILLE DE FERMIERS.— M. B., Français, Montréal, avec sa femme, deux garçons, en âge de rendre des services, et une fillette, offrent de prendre charge d'une ferme, à bail, en province de Québec de préférence. Issus de famille de petits cultivateurs, connaissent bien travaux des champs. L'homme, spécialisé comme planteur de tabac et directeur de culture maraîchère.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs; \$2.00 pour les membres titulaires; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les onze premiers volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$3.00; le premier et le troisième volume ne se vendent que dans la série complète des onze années du BULLETIN, dont le prix est de \$35.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(N° 236, Casier)

QUÉBEC.